

Le bunker

Il existe des millions d'immigrés dans les 27 pays de l'union européenne, et une immigration clandestine qui se situe entre 4 et 8 millions de personnes.

Il est facile de dire « Y a qu'à. »

Il est plus difficile de trouver des solutions.

Chacun doit en être conscient.

Mais la conscience des problèmes ne doit pas empêcher de rappeler l'essentiel :

« Tout migrant est une personne humaine qui, en tant que telle, possède des droits fondamentaux inaliénables qui doivent être respectés par tous et en toute circonstance. »

Caritas in veritate, 62

Les droits de l'homme comportent un droit au travail.

Cette semaine encore, j'ai rencontré Monsieur X, sans papier.

Il travaille clandestinement 70 heures par semaine pour 1000 euros.

Son patron le met à la porte... Drame.

Alors, le patron, magnanime, le « réembauche » pour moitié moins.

Qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, l'interdiction de travail aboutit à cela. Et cela est insupportable.

Notre société aime les principes. Les proclame. Et ne les met pas en œuvre.

Peut-être (peut-être ?) faudrait-il plus de pragmatisme et de respect concrets ?

Je comprends que le gouvernement veuille montrer sa maîtrise de l'immigration. Il est dans son rôle.

Aucune politique ne peut être parfaite. Cela est vrai.

Mais, quand une politique, au mépris de l'humain, fait que certains s'enrichissent, il faut la tempérer et même la revoir.

La répression ne règlera rien.

La nouvelle loi ne règlera pas grand-chose.

Il serait bon de débattre. Chiche !

+ M. Dubost
Evêque d'Evry-Corbeil-Essonne
Le 7 mars 2011